

MeilleureSCPI.com**Extrait d'identification de la SCPI**

à jour au 11 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI URBAN PIERRE 6
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Déficit Foncier
Catégories secondaires	N/C
Date de création	07/06/2022
SIREN	912 692 084
SIRET (siège)	912 692 084 00011
Visa AMF	n° N°22-04 de l'AMF en date du 17/05/2022
Société de gestion	Urban Premium
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	760 325,00 €
Nombre de parts	N/C
Nombre d'associés	N/C
Valeur de réalisation par part	390,17 €
Valeur de reconstitution par part	N/C
Nombre d'actifs immobiliers	0
Surface du patrimoine	N/C
Taux d'occupation financier	N/C
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	10 parts	Fréquence des dividendes	N/C
Durée de placement conseillée	16	Indicateur de risque (DIC)	6
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	N/C
Versements programmés	N/C	Démembrement	Non
Éligibilité en assurance vie	Non	Prix de souscription	500,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,00 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	12,00 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	N/C
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	N/C
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	N/C	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Urban Premium
Dépositaire	N/C
Commissaire aux comptes	N/C
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

La SCPI URBAN PIERRE N°6 se concentre sur l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier ancien en centre-ville, principalement destiné à l'habitation. Ces immeubles, souvent de type bourgeois, feront l'objet de travaux d'entretien et de rénovation conformément à l'article 31, I, 1° du CGI. La SCPI privilégie les grandes métropoles françaises bien desservies, dynamiques et ayant une croissance démographique. La Société de Gestion se base sur divers critères, dont les données économiques de l'INSEE, l'analyse du marché local, les politiques locales ou encore l'historique du marché immobilier, pour ses analyses et décisions. URBAN PREMIUM a une expertise issue de projets précédents et collaborera avec des entreprises spécialisées en réhabilitation. Il est à noter une liaison entre Urban Premium et la Société CIR SAS, qui pourrait être engagée pour les travaux. Le patrimoine sera composé principalement d'immeubles résidentiels, mais pourra aussi inclure des locaux commerciaux et professionnels jusqu'à 30% de l'actif total. Après travaux, les immeubles seront loués pendant 3 ans minimum. La SCPI s'engage également à respecter diverses conditions fiscales et de sélection pour les projets d'acquisition et de rénovation. Un suivi continu des travaux sera assuré et des experts, notamment un cabinet d'avocats, seront sollicités pour garantir la conformité fiscale et réglementaire. Durant les 36 premiers mois après la collecte, la SCPI investira dans l'acquisition et les travaux, les revenus pendant cette période provenant principalement des intérêts des fonds non encore investis.

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit : <https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f12642-urban-pierre-6/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.

meilleurescpi.com